



## FORMATION TVA ET OEUVRES D'ART

**Niveau requis :** Disposer de connaissances générales en matière de TVA et oeuvres d'art.

**Objectif de la formation :**

- Connaitre le régime de TVA applicable aux achats et ventes d'oeuvres d'art
- Identifier les obligations selon le régime de TVA applicable aux oeuvres d'art

**Durée :** 1 journée de 7 heures

**Format :** classe virtuelle ou sur site (intra entreprise)

**Tarif :** sur devis et à partir de 2380 euros HT la journée (jusqu'à 12 stagiaires inclus)

**Plan de formation :**

◆ **QCM d'introduction en Formation**

### **Introduction**

- Fonctionnement de la TVA, initiation aux concepts et territoires en matière de TVA
- Les cinq questions TVA à se poser pour analyser une opération
- Obligations déclaratives en France : CA3, ERTVA et EMEBI, guichet unique (OSS UE)
- Nouveautés 2025

### **Régime de TVA sur marge**

- Champ d'application et exercice de l'option
- Taux de TVA et droit à déduction
- Base d'imposition : marge réelle et marge forfaitaire
- Ventes par l'artiste créateur
- Ventes par une galerie agissant en son nom propre et pour son compte
- Ventes par une galerie agissant en son nom propre et pour le compte de l'artiste

### **Achats et ventes de biens à des assujettis (B2B) : régime général et régime de TVA sur marge**

- Achats domestiques
- Ventes domestiques
- Acquisitions intracommunautaires
- Livraisons intracommunautaires
- Importations
- Exportations
- Sensibilisation aux opérations complexes : ventes triangulaires simplifiées et livraisons successives achat-revente à l'étranger, triangulaire à l'import/export, expositions à l'étranger, Ports francs

◆ **Cas pratiques avec correction collective**

### **Ventes de biens à des non assujettis (B2C) : régime général et régime de TVA sur marge**

- Définition de la vente à distance intracommunautaire
- Régime de TVA applicable aux ventes à distance intracommunautaires et modalités déclaratives

◆ **Evaluation de fin de formation et remise d'une attestation de suivi et transmission des résultats**